

Nom commercial: Terra ochra rubra

Numéro de la matière: 068160

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.01.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Terra ochra rubra

N° d'article 06816000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Kaolinite + Goethite

Produit naturel de composition variable.

SiO₂ (min. 45%) + Al₂O₃ (min. 20%) + Fe₂O₃ (min. 25%)

Autres données

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter

Nom commercial: Terra ochra rubra

Numéro de la matière: 068160

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.01.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas combustible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Eliminer les restes par rinçage avec de l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières

Protection des mains

Gants de protection

Protection des yeux

Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	Poudre
Couleur	rouge orangé
Odeur	inodore
valeur pH	
Valeur	7
Point de fusion	

Nom commercial: Terra ochra rubra

Numéro de la matière: 068160

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.01.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Valeur 1340 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Densité

Valeur env. 2.4

Hydrosolubilité

Remarque insoluble

9.2. Autres informations**Autres données**

Produit non combustible. Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Pas des dangereuses réactions connues.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

Autres données

chimique stable

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Autres données**

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.
la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Nom commercial: Terra ochra rubra

Numéro de la matière: 068160

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.01.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Information supplémentaire sur l'écologie

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**RUBRIQUE 16: Autres informations****Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.